

PLANS D'INSTALLATIONS DU CHANTIER ET CIRCULATION

Cette formation présente les dispositifs relatifs à l'organisation des installations d'un chantier et des plans de circulation associés.

Objectifs opérationnels

- Contractualiser l'organisation des installations du chantier et les circulations, dans le périmètre du chantier
- Analyser les interférences avec les différents exploitants à proximité
- Organiser l'emplacement et le dimensionnement de la base vie du chantier ainsi que son évolution

Public Concerné

- Chefs d'établissement
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Contexte législatif et réglementaire

Rôles des institutionnels de la prévention

- Inspection du travail
- Médecine du travail
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT)
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île de France (CRAMIF)
- Comité social et économique (CSE)
- Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT)

Responsabilités du maître d'ouvrage et de l'entreprise en charge de l'installation de la base vie du chantier

Supports de contractualisations

Dimensionnement des installations de cantonnement

Moyens communs

- Prévisions des signalisations des itinéraires
- Organisations spatio-temporelles
- Choix de partis et conséquences organisationnelles

Articulations du PIC (plan d'installation et circulation du chantier) dans les documents réglementaires

- Protocoles de sécurité
- Plan général de coordination SPS
- Plan particulier de sécurité et de protection de la santé
- Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Plan de circulation
- Principes d'installation du chantier contractuels
- Plan d'installation de chantier pour application

Jurisprudences

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, de mises en pratique d'organisation d'un PIC et de partages

d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur travaux ou maître d'œuvre

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com